Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY MELLON U.S. MUNICIPAL INFRASTRUCTURE DEBT FUND

PART EURO I (INC.) (HEDGED) (ISIN: IE00BDCJYX69)
UN COMPARTIMENT DE BNY MELLON GLOBAL FUNDS, PLC
CE COMPARTIMENT EST GÉRÉ PAR BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Générer un niveau de revenu aussi élevé que possible tout en préservant le capital.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira principalement dans un portefeuille d'obligations municipales émises pour financer les secteurs et projets d'infrastructure aux États-Unis d'Amérique;
- investira dans des obligations encaissables;
- investira dans des titres de créance et titres associés à des créances pouvant être de qualité « investment grade » ou « sub-invesment grade » (notation inférieure à BBB- au moment de l'achat selon Standard & Poor's ou d'autres agences de notation équivalentes) ;
- investira dans des produits dérivés (c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dérive d'autres actifs) afin de contribuer à la réalisation de son objectif d'investissement. Le Fonds aura également recours à des produits dérivés dans un but de réduction des risques ou des coûts ou afin de générer une plus-value de capital ou un revenu ; et
- mesurera sa performance par rapport à un indice mixte composé à 50% du Bloomberg Barclays U.S. Municipal Bond Index et à 50% du Bloomberg Barclays Taxable U.S. Municipal Bond Index.

Le Fonds peut :

- investir dans des titres de créance et des titres associés à des créances émis par des pouvoirs publics et des entreprises;
- investir jusqu'à 10% de son actif net dans des titres possédant une notation BB- ou inférieure à la date d'achat selon Standard & Poor's ou d'autres agences de notation équivalentes;
- investir jusqu'à 10% dans d'autres organismes de placement collectif ;
- investir au total jusqu'à 10% de son actif net dans des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire qui ne sont pas admis à la cotation ni négociés sur un Marché éligible, conformément aux règlements relatifs aux OPCVM ; et
- investir une majorité de ses actifs dans des espèces, des actifs liquides ou des quasi-espèces afin de protéger la valeur du Fonds.

Traitement des revenus : le revenu des investissements sera versé aux actionnaires tous les semestres le 11 août et le 11 février au plus tard.

Passation des ordres : les ordres d'achat et de vente de parts du fonds peuvent être donnés tous les jours ouvrés entre 9h00 et 17h00 (heure d'Irlande). Les ordres reçus avant 12h00 seront exécutés au cours coté le jour même. L'investissement initial minimal pour cette catégorie de parts est de EUR 5.000.000.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Étant donné qu'il existe moins de cinq ans de données de performances disponibles pour ce Fonds, cette catégorie repose sur la volatilité simulée et ne constitue pas une indication quant à la catégorie de risque et de rendement future du Fonds. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 3 parce que sa valeur historique simulée présente une volatilité de volatilité modérément faible. Avec un Fonds de la catégorie 3, vous avez un risque de modérément faible de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérément faible.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque de concentration géographique :** Comme le Fonds investit essentiellement sur un marché unique, une baisse de ce marché peut amoindrir sensiblement sa valeur.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Risque de variation des taux d'intérêt et de l'inflation :** Les investissements dans des titres de marché monétaire/d'obligations sont affectés par l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque lié aux notations de crédit et aux titres non notés :** Le risque de défaut des obligations dont la notation de crédit est faible ou qui ne sont pas notées est plus important. Ces investissements sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque de crédit :** Il se peut que l'émetteur d'un titre détenu par le Fonds ne paie pas des revenus ou qu'il ne rembourse pas du capital au Fonds à l'échéance.
- **Imputation des frais sur le capital :** Le fonds prélève ses frais sur le capital du fonds. Les investisseurs doivent avoir conscience du fait que cette opération a pour effet de réduire la valeur en capital de votre investissement et de limiter le potentiel de croissance future du capital. Au moment du rachat, il se peut que vous ne récupériez pas l'entièreté du montant investi à l'origine.

– **Risque de couverture de la catégorie de parts :** Cette catégorie de parts recourt à des techniques qui permettent de limiter l'impact de la fluctuation des taux de change entre la devise de la catégorie de parts et la devise de référence du fonds. Il est possible que ces techniques ne permettent pas d'éliminer intégralement tout risque de change.
– **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

FRAIS

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	0,63 %

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

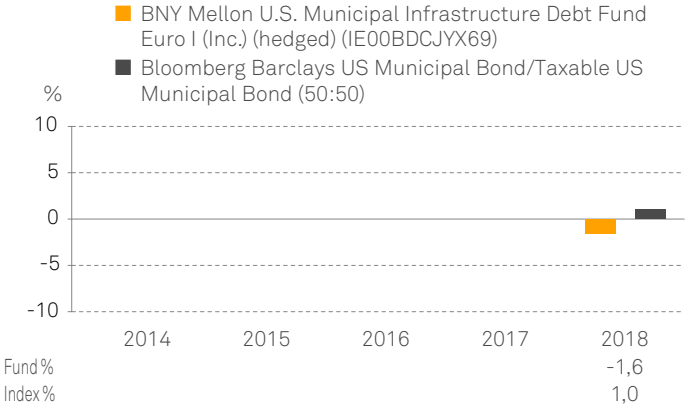
Commission de performance	Aucun

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

PERFORMANCES PASSÉES



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du fonds - 19 avril 2017.

Date de lancement de la catégorie de parts - 19 avril 2017.

La performance de cette catégorie de parts est calculée en Euro.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATIONS PRATIQUES

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.